



Réseau européen
d'espaces naturels

FICHE SIMPLIFIEE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000

« Dunes de la Sauzaie – Marais du Jaunay »



Caractéristiques du site

Nom du site : « Dunes de la Sauzaie – Marais du Jaunay »

Désignation en Site d'Intérêt Communautaire SIC n°FR5200655

4 Communes : Givrand, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, l'Aiguillon-sur-Vie et Brétignolles-sur-Mer
Superficie : 976 ha

I- Descriptif et intérêt de la zone

Le site comprend trois grands ensembles paysagers : le milieu marin, le milieu dunaire et le marais littoral.

Le *milieu marin* n'est autre que l'océan atlantique, il recèle une diversité de conditions écologiques particulièrement marquée au niveau du rivage : variation des concentrations salines, actions des marées, phénomène de courants côtiers etc

Le *massif dunaire* de la Sauzaie est considéré comme un « monument de Vendée » puisqu'il s'agit de l'unique vaste plateau dunaire non boisé sur le département. Il accueille une flore très spécialisée qui lui confère un rôle de conservatoire de paysages et d'espèces rares.

Le *marais du Jaunay* constitue l'arrière littoral des dunes de la Sauzaie. L'eau y est de moins en moins salée car la mer ne parvient plus dans le marais. Les apports en sel se limitent à présent aux infiltrations ou aux embruns lors des tempêtes. Cette variation de salinité perturbe la succession végétale classique. Ainsi, çà et là se côtoient des espèces halophiles et des espèces ne tolérant pas le sel.

L'ensemble des milieux constitue un écosystème original et fragile.

FICHE SIMPLIFIEE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000

II- Espèces et habitats d'intérêt communautaire inscrits aux annexes I et II de la directive habitat faune flore et espèces patrimoniales (rares et ou protégées) présentes sur le site (Liste non exhaustive)

Types de milieux et habitats	Flore	Espèces oiseaux	Mammifères	Insectes et gastéropodes	Amphibiens et reptiles
Littoral 31 % du site (Estran, récifs, dunes et falaises)					
Récifs Végétation annuelle des laisses de mer Falaises Dunes mobiles (dunes blanches) Dépressions humides intradunales Dunes boisées, Dunes côtières (dunes grises),	Oeillet de France Luzerne marine Otanthe maritime Linaire des sables Arroche des sables Crithme maritime Armérie maritime Limonium sp Oseille des rochers Ammophila arenaria (Oyat) l'Euphorbe des dunes Liseron des sables Chardon maritime Laïche des sables Immortelle des dunes Canche blanchâtre Aira ssp Bromus hordeaceus Cerastium ssp Koelérie blanche Tortula ruraliformis (mousses) Cladonia spp (lichens) Cynoglosse des dunes Scirpe en jonc Calamagrostis commun Jonc aigu Orchidées Saulle rampant des dunes Saulle cendré Troène Orme champêtre Pin maritime	Gravelot à collier interrompu Alouette calandrelle Pipit rousseline Pluvier guignard Pélobate cultripède		Crustacés Mollusques	Lézard vert Lézard des murailles
Marais 35 % du site (prairies humides, près salés)	Flore	Espèces oiseaux	Mammifères	Insectes et gastéropodes	Amphibiens et reptiles
Prairies sub-halophiles Lacs eutrophes naturels	Jonc à deux faces Vulpin bulbeux Oenanthe fistuleuse Trèfle maritime Laïche divisée Petit nénuphar Renoncule peltée Jonc fleuri Menthe aquatique Sagittaire Lentilles d'eau	Pélobate ponctué Râle des genets Canard colvert	Loutre d'Europe	Agrion de Mercure	Grenouille agile Rainette verte Crapaud calamite

FICHE SIMPLIFIEE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000

III- Interactions humaines avec les différents milieux (certaines espèces peuvent se retrouver dans plusieurs milieux)

Activités (non exhaustives)	Secteurs concernés	Actions		Espèces concernées	Mesures d'atténuation et/ou d'évitement
		Causes	Conséquences		
Tourisme	Récifs, estran falaises	Piétinement par les visiteurs Aires de stationnement sur les dunes Multiplication des accès à la plage	Dégradation de l'habitat et Rarification des espèces Affaissement et effondrement de la falaise	Toutes espèces animales ou végétales	Restaurer l'habitat aux endroits les moins fréquentés Informé et sensibiliser les touristes et locaux Définir plus précisément les accès à la plage Définir des aires de stationnement
Pêche à pied	Récifs, estran	Piétinement Pêche intensive	Rarification des espèces	Crustacés et mollusques	Raisonner les modalités de pêche à pied Informé et sensibiliser les touristes et locaux
Nettoyage des plages	Plages	Nettoyage mécanique régulier Élimination de branches et d'algues, supports de vie des invertébrés	Destruction des habitats de nombreuses espèces invertébrés Destruction de ressources nécessaires aux oiseaux Destruction des lieux de nidification	Espèces invertébrées Gravelot à collier interrompu	Raisonner les modalités de nettoyage des plages Informé et sensibiliser les touristes et locaux
Agriculture	Prairies humides	Fauche et pâturage extensif Pollutions	Dégradation de l'habitat	Toutes espèces animales et végétales	Préconisation d'une fauche tardive des prairies Éviter toute opération de remblaiement ou de drainage Éviter le surpâturage et le piétinement excessif
Chasse	Dunes grises	Éradication des lapins	Freine l'entretien et la régénération de la végétation dunaire Rarification de certaines espèces	Certains types de pelouses dunaires	Renforcer les populations de lapins

IV- Activités, projets, manifestations ou items non exhaustifs les plus couramment concernés, soumis à évaluation des incidences Natura 2000 (EIN00) au regard des trois listes, nationale (LN), locale 1 (LL1) et locale 2 (LL2)

Décret n° 2010-365 du 09 avril 2010, Arrêté 11/DDTM/357 SERN-NB du 02 mai 2011, Arrêté 13/DDTM/672 SERN- TNDL du 06 décembre 2013,

disponible sur le site de la préfecture de la vendée y compris les imprimées d'évaluation des incidences Natura 2000

à l'adresse suivante : <http://www.vendee.gouv.fr/textes-reglementaires-a791.html>

Forêt

Documents de gestion forestière et coupes en forêt *LN items 9, 10, 11, 12*
Plan départemental de protection des forêts contre l'incendie *LL1 item 21*
Premiers boisements *LL2 item 6*

FICHE SIMPLIFIEE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000

Agricole

Documents de gestion de l'espace agricole *LN item 7*
Délimitation d'aires géographiques de production *LN item 13*
Aménagement de châssis et de serres de hauteur comprise entre 1,8m et 4m *LL1 item 10*
Retournement de prairies permanentes ou temporaires de plus de cinq ans ou de landes *LL2 item 7*
Mise en culture de dunes *LL2 item 28*
Arrachage de haies *LL2 item 29*

Eau

Programmes d'entretien et de gestion des cours d'eau *LL1 item 3*
Stations d'épuration des agglomérations ou dispositifs d'assainissement non collectif *LL2 item 10*
Création d'un barrage de retenue *LL2 item 20*

Urbanisme et littoral

Création d'habitations de toutes sortes *LN item 1 et 5*
Projets de création ou d'extension d'unités touristiques *LN item 5*
Exploitation de carrière et transit de produits minéraux *LN items 16, 17, 19*
Travaux d'aménagements *LL1 item 1*
Servitudes de passage piétonnier sur le littoral *LL1 item 2*
Travaux d'exploitation ou de distribution d'électricité, de gaz, d'hydrocarbures ou de produits chimiques *LL1 items 4 et 5*
Dispositifs de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables (panneaux solaires ou photovoltaïques, éoliennes) *LL1 items 7 et 9*
Installation d'antennes relais téléphoniques *LL1 item 8*
Installations classées pour la protection de l'environnement *LL1 item 14*
Projets reconnus d'intérêt général *LL1 item 25*
Travaux d'aménagement portuaire et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur le milieu < 80 000 *LL2 item 23*
Fouilles archéologiques et travaux sur monuments historiques *LL1 items 15 et 24*
Travaux d'entretien, de réparation ou de renforcement de la structure des ponts, viaducs ainsi que les travaux dans les tunnels ferroviaires non circulés *LL2 item 26*

Sport et culture

Homologation de circuit *LN item 23*
Manifestations sportives, récréatives ou culturelles *LN items 22, 24, 25, 26, 27 LL1 items 12 et 13*
Établissement d'activités physiques ou sportives *LL1 item 11*
Aménagement d'un parc d'attractions ou d'une aire de jeux et de sport d'une surface inférieure ou égale à 2 ha *LL2 item 30*
Création de chemin ou sentier pédestre, équestre ou cycliste *LL2 item 35*

Aviation

Manifestations aériennes (aéronefs de toutes natures) *LN items 14, 28 LL1 items 16, 17, 18, 19, 23*

Santé

Délimitation des zones de lutte contre les moustiques *LN item 15*
Stockage ou dépôt de déchets inertes *LN items 18, 20*

Maritime

Activités d'exploitation des cultures marines *LN item 6*
Stationnement de véhicules sur le domaine public maritime *LL1 item 20*

Annexe 1

Qu'est-ce qu'une évaluation d'influence Natura 2000 (EIN00) ?

L'EIN00 est une démarche obligatoire qui doit précéder le projet, l'activité ou la manifestation envisagée, dès que celui-ci ou celle-ci est susceptible d'avoir un impact sur l'un des sites Natura 2000 que ce soit directement ou indirectement. Son objectif est de prévenir d'éventuels dommages et vérifier que les projets ne portent pas atteinte aux habitats et espèces présents ou de redéfinir les projets de manière à éviter de telles atteintes.

FICHE SIMPLIFIEE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000

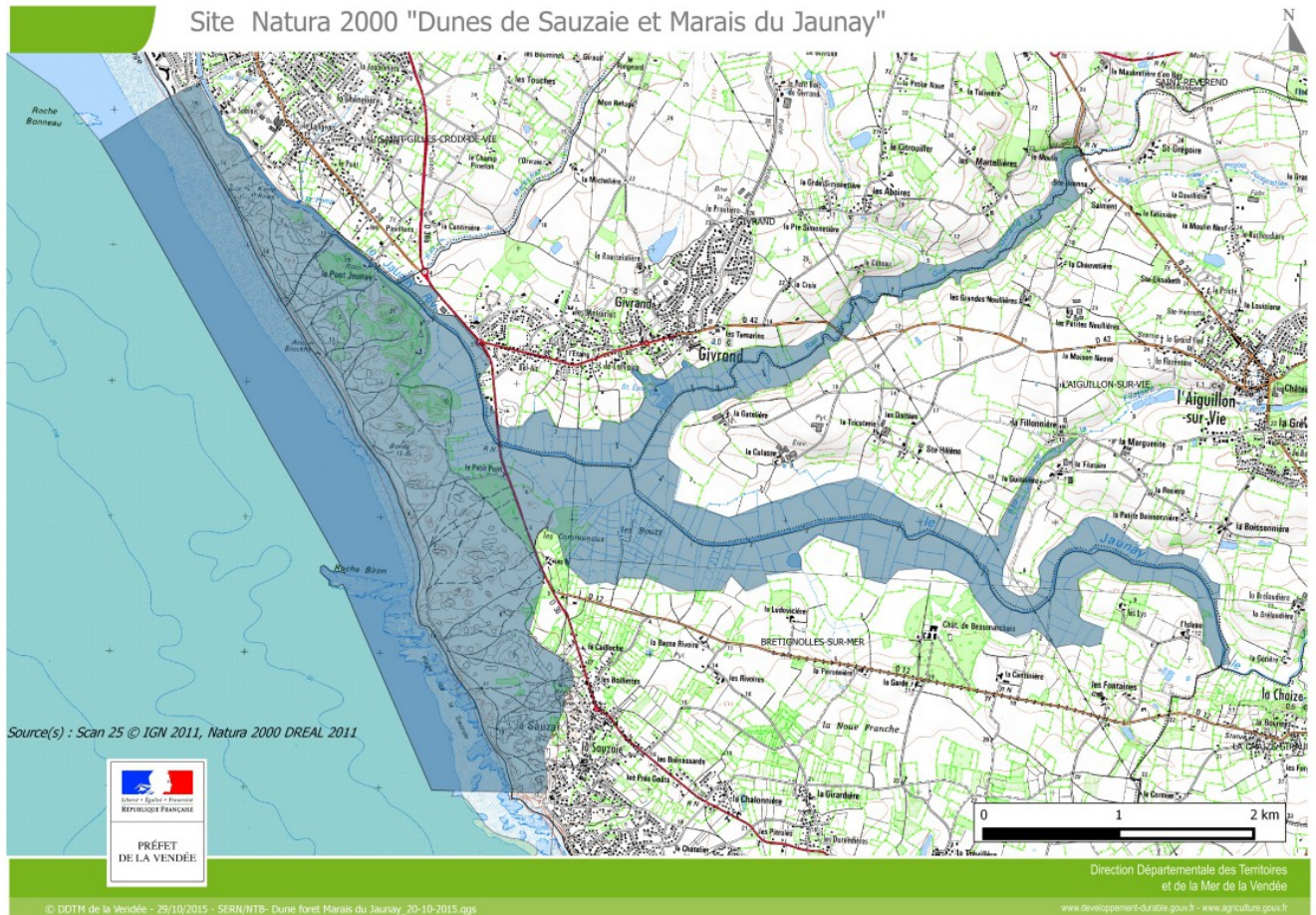
Ce document, accompagné de l'ensemble des pièces exigées, est, dans la majorité des cas, rempli par le demandeur mais il peut nécessiter en de rares occasions la participation d'un bureau d'étude. Vous trouverez ce dossier en fonction de votre projet sur le site de la préfecture à l'adresse suivante :

<http://www.vendee.gouv.fr/documents-supports-a793.html>

Il sera ensuite transmis aux services instructeurs de la DDTM et / ou de la Préfecture suivant la spécificité du projet.

Les propriétaires, locataires, particuliers, collectivités, associations et exploitants agricoles, peuvent établir un contrat, (contrat, MAE et / ou charte) dans le site Natura 2000 en prenant contact avec les animateurs du site référencée ci-dessous.

Annexe 2



Référents :

Sébastien GIVRAN

s.givran@payssaintgilles.fr

Renan WANHERDRICK

r.wanherdrick@payssaintgilles.fr

02-51-55-55-55 / 06-79-86-41-13